



# Le Communal

Juillet 2020 - N°51  
Magazine d'informations  
Municipales



Pont de Larn

|  |          |
|--|----------|
| ■ Edito .....                              | 2        |
| ■ La commune a fait face au Covid 19 ..... | 3        |
| ■ Equipe municipale .....                  | 4,5      |
| ■ Travaux .....                            | 6        |
| ■ Histoire .....                           | 7        |
| ■ Intercommunalité .....                   | 8,9      |
| ■ Jeunesse .....                           | 10,11,12 |
| ■ Les écoles .....                         | 13       |
| ■ Info mairie .....                        | 13       |
| ■ Vie associative .....                    | 14/15    |
| ■ Tarn, le Département .....               | 16       |
| ■ Retour en images .....                   | 17       |
| ■ Animation/Vie Locale .....               | 18       |
| ■ Infos mairie .....                       | 19,20,21 |
| ■ Côté jardin .....                        | 22       |
| ■ Astuces & Recettes .....                 | 23       |
| ■ Un grand merci .....                     | 24       |

## Publication

> Tirage : 1500 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :  
**Christian CARAYOL**

> Rédaction / Conception :  
Commission, communication équipe  
dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :  
**Nelly BONNET**

> Photo couverture :  
**La cascade du Doul.**

> Conception / Impression :  
**Studio 32 Com**

Chers concitoyens,

Je sais pertinemment que le choix de l'engagement dans les responsabilités publiques implique une prise de risques. Celle-ci est décuplée en période de crise comme celle que nous subissons actuellement.

La réouverture des écoles décidée par ceux qui ont la charge de la nation, a constitué, de par sa difficulté, à la mettre en œuvre, une responsabilité majeure.

Face à toutes les injonctions, toutes les interrogations légitimes, toutes les contraintes sanitaires, toutes les menaces juridiques, nous avons fait le choix en partenariat avec les directrices des 3 groupes scolaires de faire face.

En ouvrant nos écoles, en respectant les choix des parents, en mettant en place les mesures de protection obligatoires j'ai le sentiment que nous avons fait notre devoir.

A notre époque où les possibilités d'information mais aussi de désinformation, de démagogie, envahissent notre espace, nous avons voulu que le discernement accompagne nos décisions.

Evidemment dans cette crise sanitaire dont personne ne connaît les réalités, les doutes sont là à chaque instant, mais ils ne doivent pas être le vecteur de l'inaction.

**Agir c'est aussi résister,  
agir c'est ne pas subir, c'est  
ce que nous avons fait dès le  
début de la crise avec deux  
recommandations morales :  
humilité et solidarité.**

Sans propagande inutile, mais avec le souci de l'information de nos concitoyens, nous avons organisé la commune avec le souci de la continuité du service public et la protection de nos agents.

La décision de doter notre population de masques a été prise très tôt, les délais de fabrication par une entreprise de pont de Larn, et l'immensité des commandes nationales qui lui sont parvenues,



(plusieurs millions) nous ont obligés à une gestion dans des délais très serrés (confirmation de la livraison puis distribution).

Dès le début de la crise, nous avons doté nos personnes vulnérables de masques chirurgicaux.

L'information concernant le portage à domicile auprès d'organismes publics et privés a été immédiate.

Nous avons facilité l'installation et la distribution de filières de circuits courts. Notre soutien au commerce de proximité fut total et il le sera après la crise, car cela sera vital que nous le fréquentions de manière régulière.

De nombreux commerces et services sont locataires de locaux communaux, nous avons décidé de l'exonération des loyers durant une période de 2 mois pour ceux qui ont été obligés de fermer.

Nous ne prétendons pas à la perfection, nous sommes peinés d'avoir à annuler en accord avec le monde associatif les manifestations estivales que nous aimons tant.

Nous avons assuré les responsables des associations de notre soutien technique et financier.

Parmi les innombrables commentateurs avisés ou pas, j'entends que demain ne sera pas comme hier, demain sera meilleur qu'hier, si nous le construisons ensemble.

C'était notre devise des récentes élections : un avenir commun !

Les mots ne suffiront pas, chacune et chacun nous devons bâtir un quotidien d'engagement et d'action.

le Maire,

**Christian CARAYOL**

## Interventions sociales :

- ▶ Prise de contact téléphonique quasi journalière avec les personnes isolées et fragiles.
- ▶ Réponse téléphonique et par mail aux heures d'ouvertures de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à toutes les questions posées.
- ▶ Recensement et diffusion de toutes les possibilités de repas à domicile. Facilitation des installations de vente circuits courts.
- ▶ Conseils à la fréquentation des commerces de proximité pour éviter la foule.

## Organisations administratives et techniques :

- ▶ traitement de l'administration par la mise en place de permanences d'un système protecteur pour les employés de bureau et techniques (état civil - urbanisme - questions diverses)
- ▶ Achat d'hygiaphones pour les face à face après le dé confinement.
- ▶ Organisation de Visio - réunion pour le conseil municipal et les commissions décisions sanitaires, respect absolu des mesures barrières. Distribution de masques aux personnel mairie. Rappel au confinement largement suivi sur la commune.
- ▶ Interdiction de tout rassemblement de nuit sur les parkings en particulier



▶ **Commande de 3000 masques à une entreprise du village, distribution effectuée le 9 mai.**

▶ Contact avec les 2 médecins de la commune pour conseils et suivis



## Organisation suivi pédagogique :

- ▶ Les enseignants avaient anticipé le confinement en préparant un travail à faire à la maison.
- ▶ Les 3 directrices des groupes scolaires sont intervenues hors commune pour l'accueil des enfants du personnel soignant
- ▶ Décisions économiques



▶ Exonération au titre de propriétaire des locaux commerciaux ou des services appartenant à la mairie et ayant été dans l'obligation de cesser leur activité - loyers du mois d'Avril.

## Informations diverses :

▶ Par l'affichage papier ou électronique, sur le site de la commune, la page Facebook.



# L'équipe municipale : les élus



**Christian CARAYOL**  
Maire



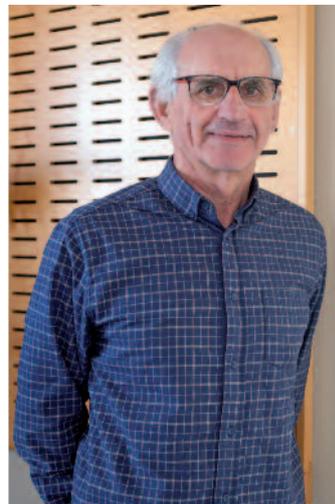
**Florence ESTRABAUD**  
1ère adjointe  
Finances - enfance- jeunesse  
Conseillère Communautaire  
Conseillère Départementale



**Christophe CHABBERT**  
Adjoint éducation  
culture / journal



**Anne Marie HOULES**  
Adjointe affaires sociales



**Jean-Pierre GARRIGUES**  
Adjoint énergie/eau



**Danièle CHABBERT-PFAAT**  
Adjointe environnement  
Sécurité



**Christophe LUCAS**  
Adjoint travaux  
Associations/sport



**Bernard CABANES**  
Vice-Président  
Communauté Agglomération



**Bernard PUECH**  
Délégué  
Prospective financière



**Michel MAYNADIER**  
Délégué  
Patrimoine/cérémonies

# L'équipe municipale : les conseillers municipaux



**Christine FAGES**

Commissions :  
Vie scolaire / Enfance  
Jeunesse / Travaux  
Affaires sociales séniors  
finances



**Maxime CROS**

Commissions :  
Communication / Culture  
Tourisme



**Marie-Pierre CALVAYRAC**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Philippe MARCOU**

Délégué Syndicat  
du Pas des Bêtes



**Claudine SICARD**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Gilles CARAYON**

Commissions : Sport



**Chantal BOURNIQUEL**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Sabine GAU**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Bernard SEVERAC**

Commissions :  
Communication / Culture  
Tourisme / Animation  
Vie scolaire / Enfance  
Jeunesse  
Affaires sociales séniors



**Janie FARGUES**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Carine AGUILLON**

Commissions :  
Communication / Culture  
Tourisme / Animation



**Henri ABADIE**

Commissions :  
Affaires sociales séniors



**Sonia LATGE**

Commissions :  
Vie scolaire  
Enfance / Jeunesse



**Marielle SAUMADE**

Suppléante



**Jacques BOUTOT**

Suppléant

# Travaux



Plantation d'arbres à l'Aire de camping-car



Débroussaillage et Nettoyage du terrain à côté de l'Eglise de Pont de Larn



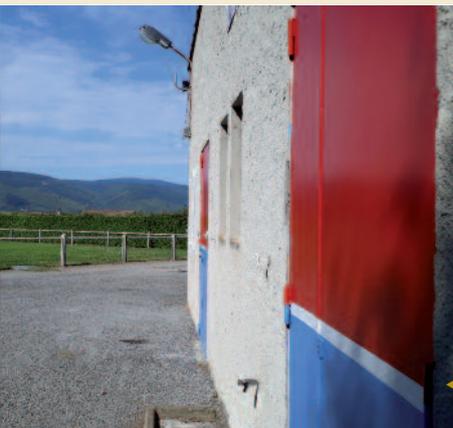
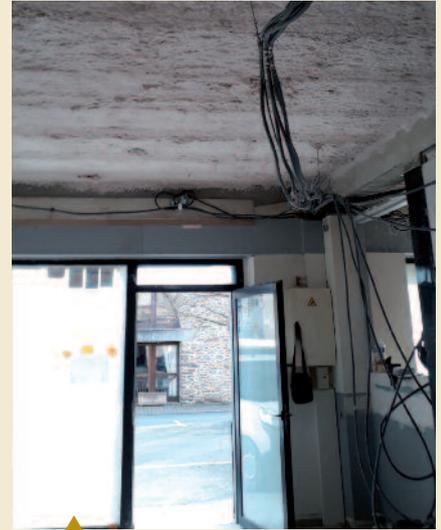
Fleurissement à Rigautou en mai



Entretien de la fresque à « la Friche »



Travaux restaurant Pont de Larn



Travaux Stade de Saint-Baudille



Travaux Stade de Pont de Larn

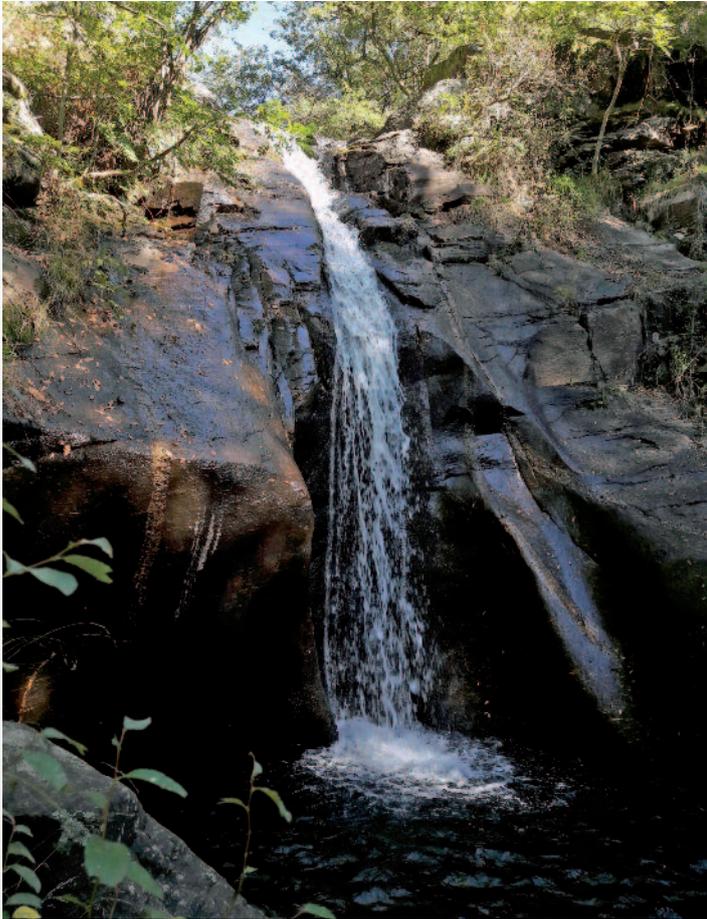


**Le site du boulodrome**  
Les travaux d'aménagement de ce site permettront d'en faire un lieu de convivialité. La halle accueillera certes, les boulistes mais aussi des marchés, des spectacles, des repas... La transformation du talus en gradins complètera l'offre d'accueil du public. Petit à petit avec les arbres et les pelouses l'endroit aura l'aspect d'un jardin public et à terme une liaison douce permettra de rejoindre les sites des espaces jeux et fitness.



## Il était une fois ... LE DOUL

*Je nais aux confins de la commune, à 700 m d'altitude, à quelques hectomètres de mon « jumeau » l'Issales, dans lequel je finirai ma course.*



Tout d'abord baptisé "Rec (ruisseau) des Nègres", je délimite la frontière communale entre le Pont de l'Arn et Boissezon au milieu de diverses prairies et sagnes que je traverse.

Je continue ma route et passe devant le menhir de Sagne-Marty avant de m'enfouir dans les bois de la Maïs et de me jeter dans le gour (gouffre) d'Artiques (où je suis rejoint par le ruisseau de la Bertarié), première de mes cascades.

Creusant ma vallée, je fais plusieurs sauts pour atterrir dans le gour du Tilleul - avant de passer devant "le château" de Frègefond.

Suivant mon cours, j'alimente "le moulin de Capette" - moulin à grains aujourd'hui détruit par la crue de 1930 - et continue ma course vers le Sud en allant buter sur les sous-bassement de la R.D. 109 qui monte vers la Môle.

J'arrive enfin, par un saut d'une dizaine de mètres dans le fameux gour de l'Oulette (en effet le gouffre a la forme, suite à l'érosion de mes eaux, d'une oule = marmite en français). Y jouxte une piscine aujourd'hui en grande partie détruite, construite par les propriétaires du Mas del Pech pour leurs baignades estivales.

Je continue inlassablement ma course vers Saint Baudille au travers de gouffres aux noms évocateurs : le gour blanc, le gour noir, le gour des riches, le gour de la caisse (à la forme d'un cube quasi parfait), le gour des poilus (non pas ceux de

1914 mais c'est dans celui-ci que les "grands" se baignaient durant les étés), le gour de la cabane...

A l'aplomb du village, sous le chemin qui monte à la Ragné, une païssiera (retenue d'eau) me barre pour permettre au délainage qui se trouvait en contrebas (usine du Baous) de prendre une partie de mes eaux pour alimenter ses machines. Aujourd'hui tout ceci n'existe plus et la digue a même été enlevée par la force de mon courant durant la crue centenaire de 1999.

C'est là pourtant, que durant des années (1940,1950...) les habitants du village venaient faire boire et nager les canards, ou qu'au printemps venu, les femmes y faisaient les lessives les plus importantes : draps et couvertures. (Voir le livre : "le fils de Pierretou" sortie prévue fin 2020).

Je finis mon cours tumultueux non sans avoir vu défiler devant moi la carrière de pierres du Rasségaire, être à nouveau barré, pour alimenter en force hydraulique la micro centrale de l'usine de la Jonquière (l'usine de délainage et son imposante cheminée ayant disparue depuis les années 1990, ne subsistant seule que la micro centrale) et traverser le dernier grand gouffre de mon périple, le gour canut, aux rebords abrupts et au fond noir et effrayant.

Je coule maintenant sous les arches du viaduc de Saint Baudille (construit en 1890), et peu après je reçois sur ma gauche, ruisselant depuis la Sébarié (pesquier des 3 bondes), mon principal affluent : le ruisseau des Fargues.

Calmement, je cours en bordure du lotissement des Bourious, dans la Prade d'Issales pour rejoindre maintenant celui-ci, à quelques encablures en amont du pont routier entre Pont de l'Arn et Rigautou.

Ici, au bout d'une dizaine de kilomètres donc, fini mon périple riche d'une multitude de gours aux noms évocateurs, riche d'une histoire liée à la jeunesse du village de Saint-Baudille qui a fait de moi un lieu de villégiature estivale, riche des murmures de mon cours qui ont vu en tout temps des destins amoureux se lier sur mes berges, riche de ma force hydraulique qui donnait vie aux deux usines de délainage qui me jalonnent.

Je vous invite à venir me découvrir, pour un pique-nique, une partie de pêche, une baignade car mon nom est chargé d'histoire, histoires ou anecdotes locales mais bien ancrées dans l'inconscient collectif de cette partie de la commune que je traverse.

Je n'ai pas la prétention d'être une grande rivière mais mon parcours est vivant, je suis tout simplement.... LE DOUL

**Maxime CROS**

Conseiller municipal

# Intercommunalité

**Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, plus communément appelé RAM, est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.**



Initié par la Caisse nationale des allocations familiales, le Relais Assistant Maternel est basé sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité. Il a

pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant au domicile des assistantes maternelles. Il est géré par l'association SERENITARN (Aussillon) et est animé par une professionnelle de la petite enfance.

**Un lieu d'information tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance**

► **Des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde**

Les Ram informent les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire. Pour les parents cherchant une assistante maternelle agréée pour l'accueil de leur enfant, le RAM leur transmet la liste des assistantes maternelles du secteur.



► **Des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur**

Le RAM propose un accompagnement administratif : Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il les informe sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



## Un lieu de rencontres et d'échanges

Le Ram constitue également un lieu d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance, en proposant au cours de l'année des réunions à thème, des manifestations festives, ainsi que des activités d'éveil.

### ► Un appui aux professionnels pour les enfants

Le Ram apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en proposant "des matinées récréatives" 3 à 4 fois par semaine pour favoriser la socialisation des enfants, leur autonomie et les préparer à leurs futurs premiers pas vers l'école.



Le RAM organise et participe à de nombreux événements tout au long de l'année : semaine du goût, fête de Noël, carnaval, Pâques, la semaine nationale de la petite enfance, fête du jeu et de la nature, fête de la musique, différentes visites (bergerie, ferme, fromagerie) sans oublier la découverte de la nature au travers de magnifiques balades.

### ► Un appui aux professionnels pour les professionnels

Le RAM propose des échanges de pratiques professionnelles leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences (4 fois par an)

Le RAM propose des réunions à thème (assistante maternelle + parents) : le développement du langage chez l'enfant ainsi que la diététique infantile ont été proposés en 2019

Le RAM informe sur les différentes formations professionnalisantes et facilite le départ en formation continue.

Le RAM a participé à la première journée départementale des assistantes maternelles en novembre 2019 à Albi.



Le programme de ces rencontres est riche et varié puisqu'il propose non seulement des rencontres dans le local du relais à Aussillon mais également des activités spécifiques encadrées par des professionnels pour développer la psychomotricité telles que des séances à l'Hautpouloise, à l'école de cirque, à la ferme du Roumégas (poney), ainsi que pour développer la curiosité, l'imagination et le goût du livre, des rencontres encadrées aux médiathèques d'Aussillon et Mazamet, sans oublier l'ouverture à la musique avec des séances d'éveil musical.

Sur le bassin mazamétain (13 communes) : **35 assistantes maternelles en activité avec 94 places d'accueil.**



**ALSH** **L'été des Galopins**  
**LES GALOPINS** Du 06 juillet au 28 août,  
 l'ALSH Les Galopins accueillera  
 les enfants pour un été toujours  
 aussi riche en activités.

L'été sera divisé en 4 périodes, et pour chacune de ces périodes, un thème a été choisi, en accord avec un fil conducteur : LE JEU. Les enfants pourront découvrir des jeux du monde, fabriquer leurs propres jeux en recyclant des objets du quotidien, s'essayer aux jeux avec lesquels s'amusaient leurs parents, où leurs grands-parents...

Au-delà du jeu, et de toutes ces découvertes, les enfants pourront s'initier à divers sports très connus comme le

badminton, le base-ball où plus confidentiels comme le Kin Ball, le flag rugby, où l'Ultimate ...

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaires, et du lundi au vendredi pendant les vacances. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. Pour toute nouvelle inscription, un dossier sera à constituer auprès de la direction de l'accueil en joignant :

- Un justificatif de Domicile
- Le Carnet de santé des enfants à inscrire
- Le N° d'allocataire CAF/MSA

Toutes les infos au :

Tél : **05.63.61.06.78** - Mail : [contact@lesgalopins81.fr](mailto:contact@lesgalopins81.fr)

Web : [www.lesgalopins81.fr](http://www.lesgalopins81.fr)

Facebook: <https://www.facebook.com/AlshGalopins/>



## L'ACCUEIL JEUNE DES RIVES DE LARN

### Se renseigner s'inscrire !

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout du Pont de l'Arn - Pont de l'Arn) dont la gestion est confiée à la MJC St Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12\*-17 ans. (\*Le jeune de 12 ans peut adhérer à condition qu'il ait 13 ans avant le 31 août 2020). L'Accueil Jeunes est ouvert pendant les petites vacances et en juillet. Le prochain rendez-vous est donné aux jeunes du 6 au 31 juillet 2020. Ce rendez-vous sera un peu particulier cette année, étant donnée la situation sanitaire actuelle. Le programme proposé sera conforme au protocole exigé par la Préfecture du Tarn pour les Accueil Jeunes, avec le respect des gestes barrières et des activités adaptées. Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, pensez à vous inscrire à la MJC St Baudille ou au service Jeunesse pour réserver vos places. Courant juin le programme des vacances d'été sera disponible dans les 2 pôles jeunesse.

► MJC St Baudille  
**Carmen MENA**  
**05 63 61 45 05**  
[mjcstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcstbaudille@wanadoo.fr)

► Service Jeunesse  
(local ancienne Mairie Pont-de-Larn)  
**Marion SENEGAS**  
**05 63 98 67 79**  
[sajra@wanadoo.fr](mailto:sajra@wanadoo.fr)

# RETOUR EN IMAGES

## ... VACANCES DE TOUSSAINT, DE NOËL ET D'HIVER



## RETOUR SUR LE SEJOUR SKI

Après avoir mis en place de nombreuses actions d'autofinancement (buvette, lavage auto, vente de gâteaux, de sapins de Noël, de chocolats...). 13 jeunes ont bien profité durant les vacances d'hiver de leur séjour ski, organisé en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde. Tous les jeunes ont été répartis dans les différents groupes de niveaux et ont progressé à leur rythme.



## Participation des Jeunes À LA VIE LOCALE



L'Accueil Jeunes propose des actions participatives qui affichent toujours complet ! Ainsi, les 12-17 ans s'impliquent dans la vie locale de leur commune et en échange bénéficient de réductions sur les activités programmées durant les vacances.



Dernièrement, les jeunes ont fait du tri à la MJC et dépôt à la déchetterie, peint un panneau mural décoratif pour le service jeunesse et distribué des flyers dans les boîtes aux lettres pour promouvoir les animations de la MJC et des communes.



# ÉTÉ 2020

## CHANTIER LOISIRS JEUNES

**L'opération CHANTIER LOISIRS JEUNES est annulée pour cet été !**

**Le projet est reporté à l'année prochaine.**

**Le séjour aurait été difficile à mettre en place avec des mesures de protection et de distanciation incompatibles avec une vie de groupe en camping.**

Pour information, cette action est destinée aux jeunes de 14 à 17 ans, qui en échange de 5 jours de travail d'intérêt communal peuvent bénéficier de 5 jours de loisirs la semaine qui suit.

Cette année le projet devait se dérouler dans la commune de Pont de Larn. Les jeunes ayant participé au chantier bénéficient ensuite d'un séjour d'une semaine.

A la suite du Chantier Loisirs Jeunes, chaque jeune participant se voit remettre une « Attestation de participation de la vie locale ». Cette fiche du jeune citoyen actif, où sont listées les tâches qui lui ont été confiées, permet par exemple d'étoffer un CV en gardant une trace des actions dans lesquelles le jeune s'est investi.

## CLUBS D'ACTIVITÉS

### SAISON ECOURTEE

Les adhérents de la MJC ont vu leurs clubs d'activités suspendus, conformément aux préconisations gouvernementales liées à la crise COVID-19. Les intervenants ont essayé de maintenir le lien pendant la période de confinement via les réseaux sociaux, sous forme de vidéos ou de cours à distance. Il a fallu s'adapter et imaginer des nouvelles formes d'échanges mais rien ne vaut le "vrai" contact humain qui est le socle de notre engagement à la MJC.

### SAISON A VENIR

La saison 2020-2021 est en cours de préparation malgré les incertitudes toujours présentes en période de déconfinement. Il faudra certainement adapter nos activités en termes d'effectifs et de pratiques selon l'évolution de la situation sanitaire.

Renseignements et inscriptions pour les clubs d'activités à la MJC à partir du MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Retrouvez aussi toutes les infos sur notre site internet dès la rentrée [www.mjc-stbaudille.org](http://www.mjc-stbaudille.org)

### CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](https://www.facebook.com/mjcstbaudille) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert mardi et vendredi de 14h à 18h - mercredi et jeudi de 14h à 19h (fermé pendant les vacances scolaires).

[mjcstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcstbaudille@wanadoo.fr) - [www.mjc-stbaudille.org](http://www.mjc-stbaudille.org)



# RETOUR EN IMAGES ... ANIMATION LOCALE

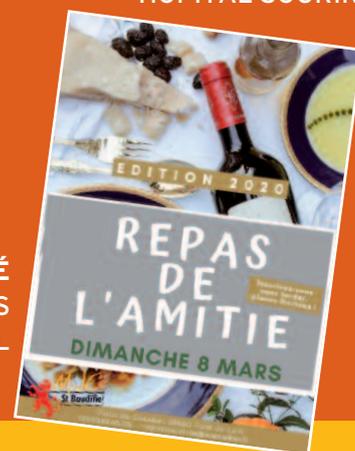


VŒUX 2020 EN PARTENARIAT AVEC LES  
AMIS DE L'ÉCOLE DE ST BAUDILLE  
SAMEDI 11 JANVIER AU THIRONDEL

REPRESENTATION DU CLUB THEATRE ADULTES  
DE LA MJC avec la pièce "ROCK'N'ROLL  
CHEZ LES ZÉROKINIS"  
Les participants ont été classés  
3<sup>ème</sup> de leur catégorie !  
SAMEDI 6 MARS  
À L'APOLLO DE MAZAMET  
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION  
HÔPITAL SOURIRE



REPAS DE L'AMITIÉ  
DIMANCHE 8 MARS  
AU THIRONDEL



## À LA RENTRÉE ...

**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**

Midi AU THIRONDEL :

**APERÔ MUSICAL DE RENTRÉE**

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

21h AU THIRONDEL :

**THEATRE OCCITAN**

"Lous dal Ganoubré"

vous présente La Toupin de Boumbut

**SAMEDI 7 NOVEMBRE**

**BAL TRAD**

organisé par le club Danses Traditionnelles  
de la MJC

**SAMEDI 21 NOVEMBRE**

AU THIRONDEL :

**SOIRÉE VIN NOUVEAU**

avec "Trait d'Union"

## AUTRES MANIFESTATIONS PREVUES :

**DIMANCHE 30 AOÛT**

**TOUR CADETS DU TARN**

Arrivée à la Môle (UVM)

**SAMEDI 12 SEPTEMBRE**

**FÊTE DU SPORT A AUSSILLON**

**SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**

Après-midi

**ÉCOLE DE VELO DE L'UVM**

**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE**

**COUVIGE**

au Thirondel (Les Dentelières)

Les animations locales ont été percutées de plein fouet par le confinement. En effet, les événements qui habituellement en cette saison participent à l'animation de la commune, ont été tristement annulés les uns après les autres :

- **VIDE GRENIER** prévu le DIMANCHE 17 MAI sur la place de ST BAUDILLE
- **FÊTE DE ST BAUDILLE** prévue les 5, 6 et 7 JUIN
- **GALA DE DANSE** prévu le 12 JUIN au Thirondel
- **Représentation Théâtre Jeunes** prévue le 20 JUIN au Démal
- **LES MONTS DE ST BAUDILLE** prévu le 20 SEPTEMBRE

Toutes ces animations locales sont reportées à 2021. Mais avant tout, nous avons une pensée profonde pour toutes les victimes de cette épidémie et leurs proches. Il faut garder espoir pendant cette période trouble et délicate. Dès la rentrée, si le contexte sanitaire le permet, la MJC sera force de propositions pour redonner un peu de baume au cœur et d'énergie à tous les habitants !

## La rentrée dans les écoles après le confinement

Conformément aux injonctions gouvernementales, nous avons procédé à la rentrée des élèves des trois écoles de Pont de Larn dès le mardi 12 mai.

Nous avons tout d'abord envoyé un courrier aux familles afin de connaître le nombre exact d'élèves à accueillir dans les différentes classes. Suite à cette consultation, nous avons dû prévoir la rentrée de 45 % des enfants de l'école Louis Germain, de 50 % de ceux de l'école de Rigautou et de 80 % de ceux de l'école Ginette et Gilbert Fournès.

Compte tenu des contraintes sanitaires très strictes et des effectifs, nous avons opté pour un accueil double. Les élèves ont été scolarisés en alternance, une semaine sur deux, afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de la prise en charge scolaire. Pendant que leurs camarades étaient en classe, les autres enfants bénéficiaient d'un accueil parallèle organisé par la municipalité de 8h à 17h. Les enfants, sous la responsabilité du personnel des écoles ont pu faire leurs devoirs ou participer à de petits jeux dans le respect des règles de sécurité. Ainsi, ce dispositif a-t-il permis aux parents de reprendre leur activité professionnelle. Quant à la cantine, elle a fonctionné tous les jours pour tous ceux qui l'ont souhaité.

Il est à noter que cette organisation a été très compliquée à mettre en place et il faut rendre hommage à l'ensemble du personnel scolaire qui a répondu présent malgré les multitudes aménagements de planning, afin d'adapter au mieux l'accueil. Le dévouement et l'implication des maîtres et maîtresses de l'ensemble des écoles doivent être également soulignés. Ils ont tous mené leurs missions avec courage et abnégation pendant toute la période de confinement, en assurant notamment, en plus de la continuité pédagogique à distance, la prise en charge des enfants des personnels soignants au plus fort de l'épidémie.

**Christophe CHABBERT**

Maire adjoint à l'éducation et à la culture



### Distribution de livres

39 élèves de CM2 vont partir en 6ème. Comme chaque année la mairie organise une réception.

A cette occasion "Les contes de Grimm" illustrés seront distribués aux futurs collégiens



Mesdames, Messieurs,  
En complément du journal municipal le département vous offre deux masques pour chaque foyer. Si cela ne suffit pas et afin que chaque membre de votre foyer en bénéficie, merci de vous adresser à la Mairie.

## TCAPM Tennis Club Pays Mazamétain



### Jouez au tennis cet été !

Le Tennis Club Association Pays Mazamétain (TCAPM) avait prévu de nombreux rendez-vous autour de la petite balle jaune au Printemps mais a dû annuler ou reporter en raison de la pandémie Covid-19 : Le Tournoi de Tennis de Pont de Larn qui devait avoir lieu en avril, un tournoi féminin, des initiations en partenariat avec la MJC de Saint-Baudille, une séance de Mouvtennis pour les personnes âgées de plus de 60 ans de la Commune.

Pour la période estivale (Du 6 juillet au 30 août 2020) et en fonction des conditions sanitaires, les terrains de tennis de Pont de Larn (extérieurs seulement) seront accessibles.

**Terrain N° 7**  
pour les adhérents du club.

**Terrain N° 8**  
pour les non-adhérents du club

Pour les personnes non-adhérentes du club il faudra :

- Vous rendre à la Mairie de Pont de Larn aux heures d'ouverture
- Réservez votre jour et horaire (1h maxi)
- Régler votre réservation de 10 euros

- Une carte d'accès vous sera prêtée, cette carte sera à restituer à la Mairie dès la fin de votre réservation (voir heures d'ouverture de la Mairie de Pont de Larn)

Un forfait à 50 euros pour 1 semaine est également proposé. Vous devrez communiquer à la Mairie de Pont de Larn les jours et horaires de réservation et restituer la carte d'accès à la fin de la semaine (voir heures d'ouverture de la Mairie de Pont de Larn)

### Du tennis à la rentrée à Pont de Larn !

Toujours en partenariat avec la MJC de Saint-Baudille, le Tennis Club Association Pays Mazamétain (TCAPM) proposera du tennis pour tous les niveaux et tous les âges sur le site de Pont de Larn (A côté du Gymnase) à partir de septembre.

- Adhésion accès libre pour jouer toute l'année
- Cours école de tennis de 4 à 17 ans
- Cours adultes à partir de 18 ans.

Pour plus de renseignements, tarifs, inscriptions, fonctionnement, contactez **Sébastien au 06 67 96 94 55** ou consultez le site [www.tcapm.fr](http://www.tcapm.fr)



## Mieux que l'homme de Vitruve ... le badiste du Pont de Larn



Malgré une saison suspendue pour un temps à cause du Covid 19, c'est toujours avec autant de plaisir que les badistes ont partagé leur passion.

- Caractère ludique important
- Intensité cardiorespiratoire très étendue
- Effort musculaire faible à important (suivant son envie de jeu)
- Interaction sociale
- Sollicitation mécanique du squelette
- Accentuation des compétences motrices et cognitives ...



Leonard de Vinci, sans rechercher la quadrature du cercle, n'aurait pu démentir ces caractéristiques.

Peut-on en conclure que le badiste acquiert à la foi les proportions anatomiques idéales du corps humain mais également la manière d'atteindre la plénitude de l'âme ? Il est peut-être le symbole de l'homme complet : « Mens sana in corpore sano ».

Venez le vérifier le mardi soir à 20h45 à la salle omnisport (mixte et à partir de 17 ans)



## “Respirer à Mazamet/Respirer en Montagne Noire”

“Il faut apprendre ses langues intérieures, car une grande partie de la vie se passe entre soi et soi-même.” a écrit Jean-Louis Servan-Schreiber. Trouver sa langue intérieure, au profond de soi-même, devient une nécessité en cette période de confinement, incertaine, inquiétante, où la mort semble rôder partout.

Quel devient le rôle d'une association en de telles circonstances ?

Peut-elle toujours défendre la qualité de vie en Montagne Noire ?

Certes oui, mais des verbes affleurent, reporter, différer, changer, annuler. Il en est ainsi pour notre concert prévu le 11 juin dans le temple du Pont de l'Arn.

Mais il faut tenir, créer de nouveaux liens, sociaux, culturels, amicaux. La culture reste ce qui rassemble, console, permet de vivre et de partager nos émotions avec les autres, à l'air libre.

Ce confinement doit permettre de resserrer les liens avec les personnes que l'on aime, de réfléchir à sa vie, d'aller à l'essentiel, de savoir que

l'amour, l'amitié, la poésie, la vie, sont des valeurs cruciales, sans oublier l'humour qui est un antidote au virus ravageur. Il faut rentrer en résistance en proposant un film sur les Cathares, résistants eux aussi, à la loi papale et ses dérivés. Voilà le défi de notre association.

Ce film vidéo sera une évocation poétique de ces événements, apparemment éloignés de nous mais proches face à l'adversité traversée. Loin d'une reconstitution historique en costumes, il s'agira d'une création contemporaine la plus sobre possible, située aujourd'hui, où seront ouvertes, de manière un peu fantastique, des “failles temporelles” avec des personnages du XIIIème siècle.

La rencontre avec l'historien Jean-Louis Biget à Albi nous a confortés dans la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans le rôle qu'a joué l'Occitanie au début du XIIIème siècle. “Le jeudi de Muret, le 12 septembre 1213, a fait basculer la région occitane vers le Nord (royaume de France), ce qui n'était pas écrit d'avance. Ce jour-là, les méridionaux auraient pu gagner la bataille...”

Rareté dans la production française, le film sera bilingue, interprété par des comédiens sourds et entendants, donc également accessible au public sourd, en français et en

langue des signes - déjà présente dans les trois premiers numéros de la revue “Les Cahiers de la Montagne Noire” - donnant l'occasion à celle-ci de montrer sa singularité, sa beauté gestuelle, et sa dimension intemporelle.

Dans une quasi unité de lieu, le village d'Hautpoul qui connaît un regain d'intérêt avec son incroyable passerelle constituera le pivot du film qui commencera sur le Causse pour se terminer au Lac des Montagnès. Ce film, soutenu depuis le début par la mairie du Pont de l'Arn, a reçu dès fin mars le soutien du Parc naturel régional du Haut Languedoc, ce qui nous stimule pour ouvrir de nouveaux partenariats.

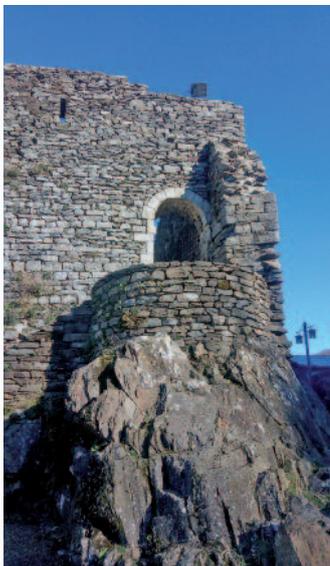
Nous n'oublions pas non plus notre revue, le numéro 4 des “Cahiers de la Montagne Noire”. 4 ans déjà que nous partageons la même aventure dans le sud du Tarn, au pied de cette montagne qui nous est si chère.

C'est là que nous retrouvons les saveurs et les odeurs de l'enfance, bois et rivières, giroles et baies, l'art d'observer et de cueillir, l'art du silence et de la méditation, les forces primitives qui nous protègent de l'illusion ambiante. Plus que jamais nous savons que publier une revue est un acte de résistance mais aussi d'espérance.

Vivement se retrouver à l'air libre !

**Françoise Dax-Boyer**

présidente - 06 82 17 79 23



“ VOYEZ LA SALAMANDRE QUI TRAVERSE LES FLAMMES. C'EST AUSSI ET TOUJOURS LE PROPRE DE LA PURETÉ DE RESTER INDEMNÉ ”

## Rigaud en deuil : Jacques Escande est mort le 8 mai 2020.

L'association 'Respirer en Montagne Noire' a perdu un de ses membres actifs, attentif à toutes ses manifestations, que ce soit concerts, lectures, et projection de films vidéos, notamment celui sur la Résistance qui l'avait très intéressé.

Nous n'oublierons pas de sitôt sa présence chaleureuse, son caractère attachant, sa curiosité inlassable sur l'histoire généalogique de sa famille et ses réflexions sur l'impact du protestantisme, encore aujourd'hui, dans le sud du Tarn.



# Tarn, le Département

## Un budget départemental ambitieux et offensif

Le Conseil départemental s'est réuni le 7 mai dernier pour le vote du budget primitif 2020, acte majeur qui traduit les priorités de la collectivité pour l'année à venir.

Adapter, anticiper, oser : le budget primitif 2019 annonçait déjà la couleur. Celui de 2020 confirme l'ambition de la collectivité : conduire des politiques publiques innovantes et utiles pour les Tarnaises et les Tarnais, en mesurant - au-delà de l'impact financier - l'impact social et environnemental.

L'action du Département se transforme. Elle devient écologiquement plus vertueuse. Socialement plus digne, plus respectueuse. Territorialement plus équitable. Humainement plus solidaire.

Ce budget de 480.9 millions d'euros, en progression de 1,9 %, préserve les équilibres tout en parvenant à intégrer des dépenses exceptionnelles (à l'image des fonds débloqués pour le plan de soutien lié à la crise sanitaire) et ce sans recours à la hausse

du taux d'imposition sur le foncier bâti.

Avec 86.3M d'euros d'investissement (en hausse de 15%), ce budget traduit une ambition, celle d'améliorer les conditions de vie de tous les tarnais. Il répond aux enjeux des mutations de notre société qu'elles soient sociales, économiques, numériques, énergétiques ou écologiques. Il entend répondre aux besoins exprimés en y intégrant les problématiques de développement durable.

### Près de 87000 euros pour les projets de la commune

En Mars dernier, dans le cadre de la Commission Permanente, l'Assemblée départementale a voté des subventions (dans le cadre du programme "Contrat Atouts Tarn") pour la commune à hauteur de :

- 6 247,50€ pour l'extension de la cantine de l'école de Rigautou <sup>1</sup>
- 17 415€ pour l'extension de la salle des fêtes de la Môle
- 33 980 € pour la construction d'une halle ouverte au boulodrome <sup>2</sup>
- 29 323 € pour la rénovation et l'extension de la maison médicale <sup>3</sup>



### Un Plan de soutien de 31 M d'euros

Face à la crise mondiale liée au Covid-19, le Département a souhaité s'engager - plus que jamais - pour garantir les solidarités humaines et territoriales, et amortir les chocs sociaux, écologiques et économiques que nous devons affronter dans des proportions jamais connues jusqu'alors.

Confrontés à cette urgence inédite, l'Assemblée départementale a adopté un plan de soutien de 31 M d'euros consacrant quelques 89 mesures visant à :

- ▶ protéger la santé des populations et se mobiliser pour les soignants et les intervenants
- ▶ lutter contre l'isolement et accompagner les tarnais dans leur confinement
- ▶ accompagner les populations et garantir l'accès aux droits
- ▶ s'engager plus encore pour la santé et l'accès aux soins
- ▶ repenser nos solidarités pour permettre à nos aînés de mieux vivre en établissement et à domicile
- ▶ repenser nos modes de vie et de consommation
- ▶ agir en faveur de l'emploi et de l'insertion

- ▶ soutenir l'économie et le BTP tarnais
- ▶ soutenir le développement territorial (nouvel investissement de 2 Md'euros pour la RD 612 (vers l'Hérault) et de 2M d'euros pour la RD 118 (vers l'Aude)

Ce plan se veut une réponse, évolutive, pour faire face à la situation actuelle. Il s'agit de **répondre prioritairement aux besoins identifiés**, notamment auprès **des acteurs les plus exposés et les plus fragiles, à consolider les solidarités locales pour tenter de sortir collectivement des différentes crises** mais aussi à **engager des mutations plus profondes vers un modèle de société plus respectueux et plus responsable** de la Nature et des Hommes.

Ce plan est disponible sur le site [www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

**Florence Estrabaud**  
conseillère départementale

**Daniel Vialelle**  
Vice-Président

# Retour en images



➤ **Vœux du Maire**  
16 Janvier salle du Démal



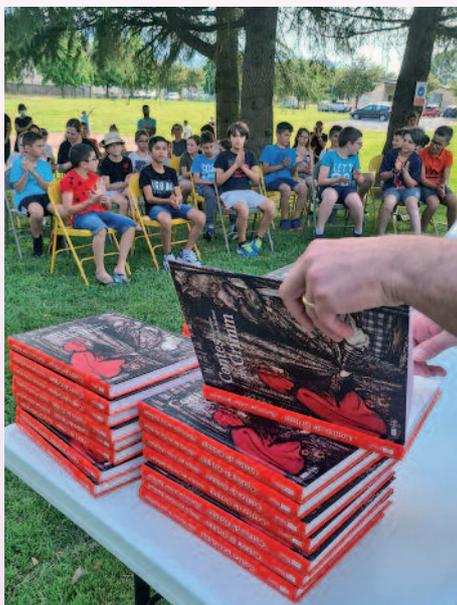
➤ **8 mai 1945**  
Fête commémorative



➤ **Le goûter des Aînés**  
Samedi 8 Février

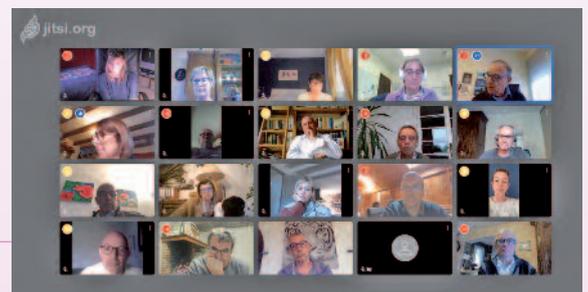


➤ **La Môle en Fête**



➤ **Remise des livres**  
aux 39 élèves de CM2

➤ **Crise Covid 19**  
Première Visio conférence de la Mairie pendant le confinement.



## Le Goûter des aînés

Le 8 février 150 personnes ont participé au goûter des aînés à la salle du Démal.

Nous avons pu revivre les plus belles chansons de Johnny Claude François, Alain Barrière et bien d'autres... Bonne participation au spectacle proposé sur le thème des années 70/80.

**Anne-Marie HOULES**

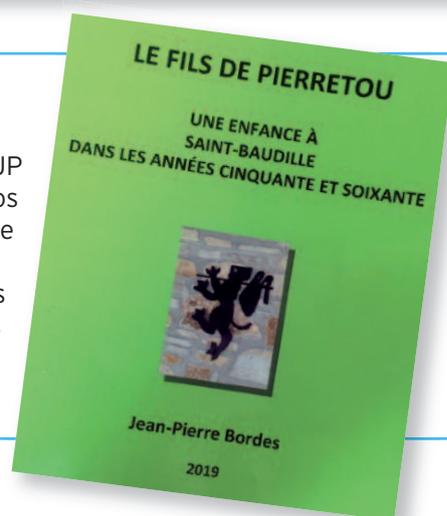
Maire-Adjointe



## "Le Fils de Pierretou" de Jean Pierre Bordes

Prévue au printemps, reportée à l'automne, la présentation du livre de JP BORDES préfacé par le maire Christian CARAYOL sera à la vente 10 euros à la MJC, en mairie, au bureau de tabac de Pont de Larn, à la librairie Calligram de Mazamet.

Un témoignage précis de ce qu'était la vie de nos parents et grands-parents dans les années 50 et 60 dans la commune et les villages, dans tous les domaines du quotidien. L'école, la paroisse, les usines, les manifestations, la fête du cochon, les saisons etc...



## Vie municipale

### Hommage à Arnaud Beltrame au clos du monument aux morts

Arnaud Beltrame est né le 18 avril 1973 et décédé le 24 mars 2018 à Carcassonne.

Officier supérieur de la gendarmerie Française, il s'est volontairement substitué à un otage lors de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes dans l'Aude.

Il est mort au service de la France à l'âge de 44 ans, fidèle à ses valeurs, dans l'accomplissement de sa mission. Lors de son éloge funèbre, le chef de l'Etat a évoqué son esprit de résistance en le plaçant dans la lignée des grands résistants de la seconde guerre mondiale, que furent Jean moulin et Pierre Brossolette ...

Aussi, notre Commune a-t-elle choisi, à son tour, d'honorer le Colonel Arnaud Beltrame en déposant, à sa mémoire, une plaque au pied de l'arbre de la Paix afin que ne soit pas oublié cet homme exceptionnel. Une inauguration est prévue, la date sera communiqué dès que possible.



# DES MASQUES POUR TOUTES ET TOUS...



La commune s'est rapidement positionnée dans la fourniture des masques pour ses administrés, elle a passé commande de 3000 masques en tissus auprès de l'entreprise TOURNIER située sur son territoire.

Prix unitaire : 4,12 TTC avec TVA à 5%

Total de la facture : 12 343,50 euros TTC

L'Etat participera à hauteur de 1 euro par masque

## MORSURE DE CHIEN

### Marche à suivre en cas de morsure de chien sur vous ou votre animal :

Dans un premier temps, si le propriétaire est connu, tenter une discussion à l'amiable pour le remboursement des dégâts occasionnés... En principe, les chiens sont couverts (sauf catégories 1 et 2) par l'assurance multirisques habitation de leur propriétaire ...

Si cette démarche s'avère impossible :

- déposer plainte à la gendarmerie, la police et, à la Mairie,
- demander un certificat descriptif au vétérinaire ayant prodigué les soins,
- si vous avez été mordu, faire de même auprès de votre médecin traitant,
- joindre au plus vite votre assureur par téléphone, il vous donnera tous les détails pour déclarer l'accident et vous indiquera les pièces nécessaires à votre dossier (certificats, factures, coordonnées des témoins etc...)

**NB :** Votre vétérinaire devra, de son côté adresser à la préfecture une déclaration pour chien "mordeur" à l'aide d'un imprimé qui lui est propre ...

Si le chien "mordeur" est inconnu de vous, il faut déposer une plainte à la gendarmerie, police et Mairie en donnant le maximum de détails concernant cet animal... Sa race si possible, sa taille, sa couleur, et en précisant le lieu et les circonstances de l'agression ...

## LE FRELON ASIATIQUE

### Fabriquer un piège à frelons asiatiques

- 1 Coupez le haut d'une bouteille d'eau (pétillante, il paraît que c'est plus efficace) et mettez le goulot vers le bas à l'intérieur.
- 2 Mélangez la même quantité de vin blanc, bière brune et sirop de fruit, de préférence de cassis ou versez du vinaigre de cidre, un petit morceau de viande crue et une goutte de liquide vaisselle
- 3 Renouvelez environ tous les 15 jours.

### Quel est le prédateur du frelon asiatique ?

De plus, le frelon asiatique compte peu de prédateurs en Europe. Quelques oiseaux, comme la Pie-grièche écorcheur, le Guêpier d'Europe, ou les mésanges sont d'actifs chasseurs de larves et d'insectes. Mais seule la Bondrée apivore est capable d'attaquer des nids entiers de frelons.

### Comment faire fuir un frelon ?

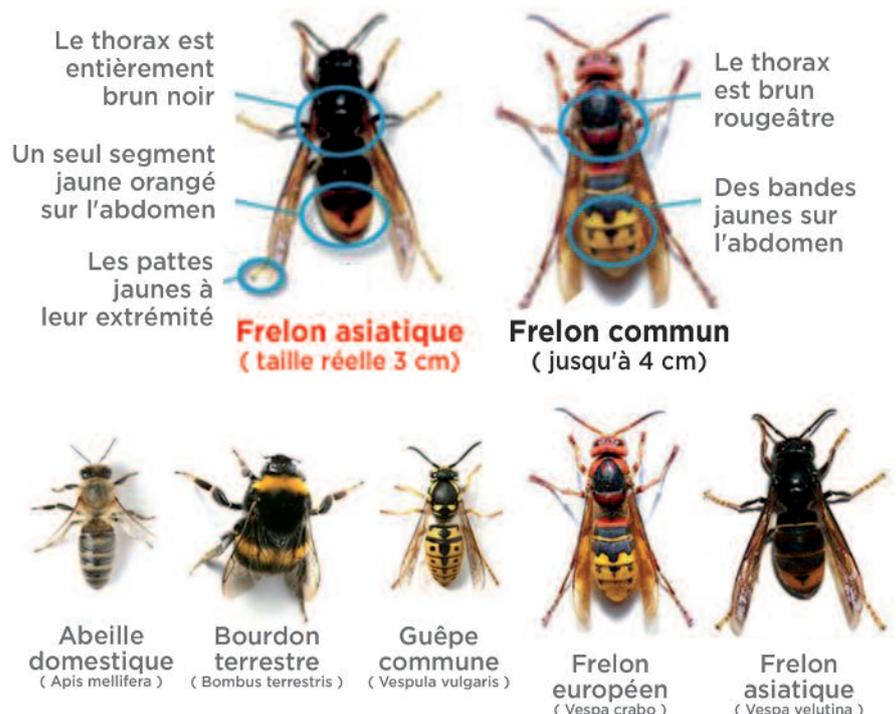
Éteignez plutôt la lumière et allumez-en une à l'extérieur. Le frelon ne pourra pas résister à l'appel. Pour faire fuir les frelons, vous pouvez aussi brûler des bâtons d'encens, du thym ou du café moulu ou vaporiser autour de vous un mélange d'eau, de vinaigre et de jus de citron.

### Est-ce que les frelons hibernent ?

Les frelons sont des guêpes sociales qui, toutes, meurent en automne excepté les nouvelles reines qui partent seules hiverner dans une cachette et non dans le nid ... En automne, il est donc tout à fait possible de récupérer ces nids afin de les conserver.

### Où sont les frelons l'hiver ?

À l'approche de l'hiver, la destruction des nids de frelons asiatiques n'est plus utile : à partir de la mi-novembre, les fondatrices, les futures reines, ont toutes quitté le nid pour passer l'hiver dans un endroit à l'abri du froid (trou, fissures...).



## Opération "Ma Commune, Ma Santé"

**Le CCAS de Pont de l'Arn se mobilise toujours pour améliorer l'accès aux soins de leurs administrés.**

Grâce à la mise en place de Ma Commune Ma Santé de l'association ACTIOM, votre commune fait bénéficier à ses administrés, depuis plusieurs années maintenant, d'une solution santé négociée à moindre coût et accessible à tous.

Près de 3000 communes et 5 départements sont partenaires en France.

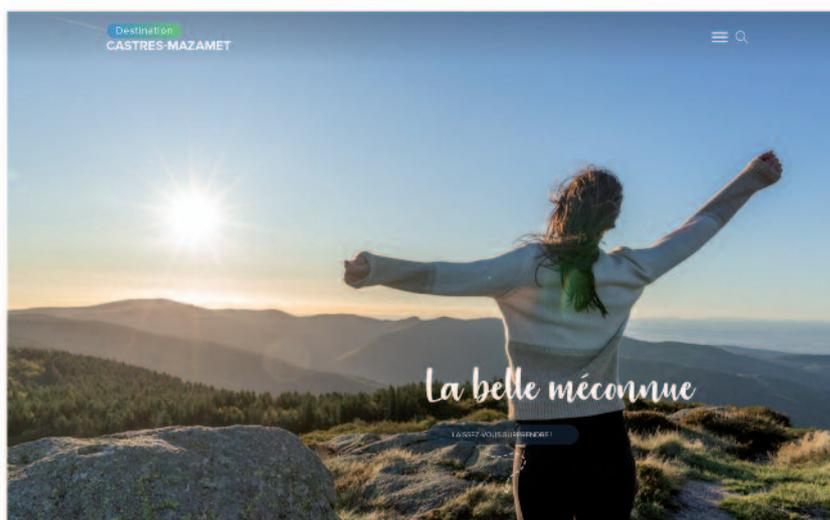
Elaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du pouvoir d'achat, elle a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, Ma Commune Ma Santé s'adapte à vos besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et des tarifs négociés.

Fort de son passé, ACTIOM vous proposera lors de permanences qui se dérouleront de septembre à décembre à la mairie une nouvelle offre pour les administrés et une offre labellisée pour les agents territoriaux.

**Vous pouvez dès à présent prendre des informations en appelant la mairie au 05 63 61 14 05 ou notre centre d'accueil téléphonique au 05 64 10 00 48.**

A très bientôt



L'Office de Tourisme de Castres-Mazamet a le plaisir de vous annoncer le lancement de son nouveau site internet :

[www.tourisme-castresmazamet.com](http://www.tourisme-castresmazamet.com)

Laissez-vous surprendre par ces villes et villages au cœur de l'Occitanie !

Un territoire aux multiples facettes : tantôt urbain et naturel, cultivé et sportif, plein de charme et atypique, authentique et délicat.

Retrouvez les incontournables, les traditions et savoir-faire et laissez-nous vous confier quelques petits secrets...

Castres-Mazamet, un territoire qui ne demande qu'à être découvert (ou redécouvert) !



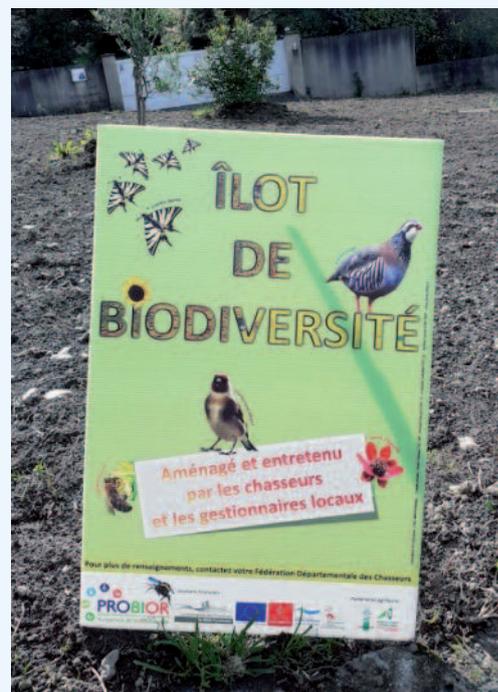
## ÎLOT DE BIODIVERSITÉ

Merci aux chasseurs et aux jardiniers de la commune pour cet îlot de biodiversité coloré qui, en plus d'égayer ce petit coin du camp Del terme à Rigautou aidera à la diversité biologique, où existe un nombre plus ou moins important d'êtres vivants de différentes espèces ...

La Nature est généreuse, à nous de la préserver ...

PS : Patience, encore quelques semaines, et les fleurs apparaîtront ...

**Dany Chabbert**  
Maire-Adjointe



# NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air



## QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

## POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (sauf exceptions décrites dans le chapitre suivant), en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

## À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Les producteurs de déchets verts concernés sont :  
**les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les paysagistes, les collectivités territoriales.**

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

## QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



## QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Cette interdiction ne concerne pas :

- le brûlage des déchets verts agricoles ;
- l'écoquage (pratique de brûlage de végétaux sur pied à des fins agricoles) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- le débroussaillage lié au risque de feu de forêt ; (cas d'obligation prescrite par le code Forestier)

qui relèvent d'autres réglementations.

## ATTENTION

En cas d'épisode de pollution, les dérogations et les cas d'exceptions sont suspendus sur les zones couvertes par un **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**.

## LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épilures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



**13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;



**14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;



**3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...  
de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

## Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie  
[www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)



ADEME en Occitanie  
[www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)



Agence Régionale de Santé Occitanie  
[www.ars.occitanie.fr](http://www.ars.occitanie.fr)



Atmo Occitanie  
[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

**3 FOIS MOINS CHER**  
DANS LE BAC JAUNE !



Que faire de cette canette vide ? Trier ou pas ? Pour l'environnement, la réponse est évidente : **Il faut trier pour recycler ! Et pour le porte-monnaie ?**

Dans notre département, le tri des recyclables est bien moins cher que le traitement des autres déchets.

En effet, Trifyl, service public de valorisation des déchets, a souhaité mettre en place un tarif bas pour le tri, pour inciter à trier, et à bien trier.

Les collectivités de collecte paient ce service en fonction du geste de tri de leurs habitants : en moyenne, 96€ la tonne pour la poubelle noire et 33€ la tonne pour les emballages et papiers correctement triés.

Le calcul est vite fait. Le tri des recyclables coûte 3 fois moins cher dans le bac jaune ...

**ALORS TRIONS !**



Pour plus d'informations rendez-vous sur [trifyl.fr](http://trifyl.fr)

## MES DÉCHETS VERTS :



- JE RÉALISE UN COMPOST TRÈS UTILE AU JARDIN  
 JE LES DÉPOSE À LA DÉCHETERIE

pour faire du jardinage au naturel, il est possible de recourir au paillage ( mulching en anglais ) qui consiste à couvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le nourrir et le protéger. L'herbe coupée par exemple peut servir de paillis protecteur contre la sécheresse. Les déchets verts du jardin peuvent être transformés en compost qui servira d'amendement naturel au potager.

TOUTES LES BONNES IDÉES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS SUR :  
[www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)



## Des salades sauvages ... à apprivoiser

La nature nous offre une grande variété de plantes comestibles que nous ne connaissons pas, que nous avons oubliées ou bien dont nous nous méfions par peur de l'empoisonnement ou de l'intoxication. Pourtant, il est possible de cueillir, presque sur le pas de notre porte, quelques espèces locales de salades sauvages qui poussent avec exubérance sous nos yeux dans l'indifférence générale.

● La plus connue sans doute est le **pissenlit**. On le trouve en bordure des chemins et on le reconnaît facilement à ses feuilles dentées et à ses fleurs jaunes caractéristiques. Mais, pour le consommer, il est préférable de s'éloigner des sentiers et de prélever quelques spécimens en plein champ. Le pissenlit est utile contre les problèmes de foie, son engorgement en particulier et les soucis de vésicule biliaire. Il agit en cas de constipation, de digestion difficile ou d'excès de cholestérol.

● Une autre plante très répandue dans nos prairies : le **plantain**. On le trouve partout dans les prés. Les anciens l'appelle parfois "à langue de fède", c'est-à-dire, la langue de mouton. Il est utile pour combattre inflammations et infections des voies respiratoires (bronchite, sinusite, rhume, etc.)

● Pour agrémenter notre salade, on peut rajouter de la **ciboulette sauvage** qui pousse parfois le long des ruisseaux. Mais en général, elle préfère le bord des chemins, les pelouses sèches ou les champs abandonnés. Riche en vitamine C, c'est une plante antiseptique, cicatrisante et laxative.

● En février, on peut rajouter à notre préparation des **pousses de ronces** qui rehausseront le goût de l'ensemble ainsi que de petites feuilles qui aiment l'humidité des murs en pierres et que l'on appelle parfois "les cœurs de lune" ou les "**nombrils de Vénus**".

Une fois les plantes prélevées, il faut les faire tremper longuement dans de l'eau à laquelle on a ajouté du vinaigre blanc. Puis, il convient de les laver une à une à l'eau courante. On peut rajouter quelques œufs durs et assaisonner le tout avec de l'huile d'olive, du vinaigre balsamique et même une pointe de curcuma.

Enfin, n'hésitez pas à décorer votre salade de quelques pétales de fleurs suivant la saison : **violette, bourrache, rose...** Bon appétit !



Pissenlit



Plantain



Ciboulette sauvage



Pousse de ronce



Nombril de Vénus



Rose



Bourrache



Violette

**Christophe CHABBERT**

Maire adjoint à l'éducation et à la culture

## Lotte et sa sauce irratable

Pour 4 personnes

### Ingédients :

4 morceaux de lotte 45 g environ, 2 échalotes, 12 cl de vin blanc sec, 10 cl de crème fraîche liquide, 1 bouillon cube de poisson, 1 filet d'huile d'olive, 15 g de beurre, 1 pincée de fleur de sel.

### Préparation/Cuisson :

1) La sauce : Mettre 15 g de beurre dans une petite cocotte, dès qu'il commence à fondre ajouter les échalotes finement hachées, les faire revenir pendant 3 à 4 minutes. Ajouter le bouillon cube, laisser mijoter pendant 3 à 4 minutes. Verser ensuite le vin blanc, laisser évaporer en portant à ébullition 4 à 5 minutes. Ajouter la crème jusqu'à obtention d'une consistance qui nappe bien.

2) Préchauffer une cocotte et y verser l'huile d'olive.  
3) Saler les morceaux de lotte avant de les déposer dans la cocotte bien chaude. Les faire dorer à feu vif 1 à 2 minutes de chaque côté.

4) Verser la sauce sur les morceaux de lotte. Couvrir la cocotte avec son couvercle et, la sortir du feu.

5) Laisser terminer la cuisson avec l'inertie de la chaleur.  
Servir avec un riz parfumé ou des pommes vapeur.



## Madeleines au citron

Pour 4 personnes

### Ingédients :

100 g de beurre fondu, 1/4 de citron (le zeste seulement), 100 g de farine, 3 g de levure chimique, 120 g de sucre semoule et 2 œufs.

### Préparation :

• 1. Tamisez la farine et la levure. Râpez le citron. Fouettez les œufs entiers 5 minutes pour les faire mousser. Ajoutez le mélange farine-levure puis, le beurre fondu et, le zeste de citron sans cesser de remuer...

2. Préchauffez le four à 220° (th. 7-8) Beurrez légèrement des moules à madeleines et, remplissez les de pâte aux deux tiers.

3. Enfournez 5 minutes à 220° puis baissez à 200° (th. 6-7) et laissez cuire 10 minutes.

Démoulez les madeleines et, laissez les refroidir



POUR NOS  
PERSONNELS SOIGNANTS,  
EMPLOYÉS COMMUNAUX,  
ÉBOUEURS, LIVREURS, CAISSIÈRES,  
ET TOUS LES BÉNÉVOLES...

UN GRAND



MERCI